



## CHALLENGE DÉPARTEMENTAL par équipes DE LOIRE ATLANTIQUE

### POUSSINS - BENJAMINS

**Samedi 25 mai 2013**

**salle Omnisports – rue de la Rocheblanche - St MOLF**

Heure limite d'accueil : **10h**

*En cas de problème, le jour de la compétition : 06.59.83.34.08*

samedi 16 février 2013

#### Aux responsables des clubs de Loire Atlantique,

Bonjour à tous et merci de lire attentivement cette information,

Le challenge départemental Poussins/Benjamins 2013 par équipe aura lieu cette année sur une seule journée **le samedi 25 mai 2013**, à St Molf. (Inscriptions de 9h30 à 10h)

- il y a deux catégories distinctes, les "benjamins" et les "microbes/poussins", avec pour chacune un classement par équipe : microbes = 2004/2005 - poussins = 2002/2003 - benjamins = 2000/2001
- les équipes sont proposées par les clubs et devront choisir un nom sympathique, différent de celui du club
- chaque équipe est mixte (fille/garçon) et constituée de 4 grimpeurs de même catégorie
  - les microbes sont obligatoirement associés à des poussins
  - possibilité d'accepter une équipe de 3 grimpeurs, mais si vous engagez 12 compétiteurs de même catégorie, composez 3 équipes de 4, et non 4 équipes de 3 ; pour 6 compétiteurs, composez 2 équipes de 3...
  - en cas d'impossibilité pour former une équipe complète, inscrivez quand même vos compétiteurs. Une équipe interclubs sera constituée avant la compétition. Des propositions de regroupements seront faites aux clubs concernés.
- chaque club doit proposer **1 coach par équipe** qui suivra celle-ci durant toute la compétition
- **chaque club doit fournir au moins 1 assureur et 1 juge - même non expérimenté : parents ou jeunes du club - par équipe engagée** – (Il n'est pas difficile de juger une telle compétition et personne n'est laissé seul à sa table). En cas de problème de recrutement, contactez le responsable : Dominique Bruneau - par courriel : [dom.bruneau@orange.fr](mailto:dom.bruneau@orange.fr) ou par téléphone : 06.59.83.34.08

Vous trouverez, en pièces jointes, une fiche d'inscription individuelle à faire remplir et signer par les parents des compétiteurs, ainsi qu'une fiche "jury" et une fiche "équipes" à compléter par le club.

Faites un envoi groupé des fiches compétiteurs, jury et équipes, par courrier postal, à :

Dominique BRUNEAU - FFME – 6, allée Blaise Cendrars – 44800 SAINT HERBLAIN

**Date limite d'envoi : samedi 20 avril 2013**

Pour les adhérents FFCAM et tous les compétiteurs n'ayant pas de licence FFME, (ex : grimpeurs en salle privée), les droits d'inscription sont majorés du *coût de la licence "temporaire" FFME obligatoire, prise par le CD44. (cf : fiche individuelle)*

- chaque compétiteur devra présenter sa licence FFME "compétition" ou UNSS ;
- **les compétiteurs titulaires d'une licence FFME "loisir", FFCAM et ceux n'ayant aucune licence devront impérativement présenter un certificat médical autorisant la pratique de l'escalade "EN COMPETITION".**

Sans ces documents, ils ne pourront pas participer à la compétition.

Merci à tous et à bientôt

Dominique BRUNEAU,

Commission compétitions

*Pour tous renseignements complémentaires, contactez le responsable - par courriel : [dom.bruneau@orange.fr](mailto:dom.bruneau@orange.fr) ou par téléphone : 06.59.83.34.08*